



# AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

-----

## LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

**Marché à procédure adaptée n°2019-2**

**MARCHE DE DERATISATION -  
DESINSECTISATION  
de 4 sites du lycée français de Tananarive**

-----  
**Règlement de la consultation**

**Date et heure de réception des offres :  
Vendredi 23 novembre 2018 à 15h00**

**4 SITES : EPF B – EPF C – EPF D - LFT**

## **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le marché porte sur la dératisation et la désinsectisation de bâtiments (intérieurs, extérieurs, canalisations Eaux pluviales, Eaux usées) et environnement immédiat situés :

- école primaire française B située à AMPANDRIANOMBY, 101 Antananarivo
- école primaire française C située à AMBOHIBAO, 101 Antananarivo
- école primaire française D située à IVANDRY, 101 Antananarivo
- lycée français de Tananarive situé à AMBATOBE, 101 Antananarivo

## **ARTICLE 2 : Conditions de la consultation**

### 2.1. Durée du marché

Le marché est prévu pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il sera reconductible de façon expresse chaque année sans que sa durée ne puisse dépasser 3 ans.

### 2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres

### 2.3 Mode de règlement du marché

La facturation est effectuée après service fait par le prestataire chaque mois calendaire.

## **ARTICLE 3 : Modalité de présentation des candidatures et des offres**

### 3-1 Modalités de remise du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat, en consultant le site du lycée français de Tananarive [www.egd.mg](http://www.egd.mg) (rubrique « appel d'offres ») ou sur demande par mail à l'adresse suivante : [dafacsadjoint.tananarive.lft@aeefe.fr](mailto:dafacsadjoint.tananarive.lft@aeefe.fr)

Le dossier de consultation des entreprises comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de consultation
- la lettre de candidature
- le CCP
- la fiche de visite à faire signer à chaque visite de site (les coordonnées des différents sites figurent sur cette fiche, l'attention des candidats est attirée sur le fait que les établissements seront fermés du lundi 22 octobre 2018 au samedi 3 novembre inclus)

### 3-2 Modalités de remise du projet de marché par le candidat

#### *Contenu du dossier remis par le candidat*

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier est à remettre sous pli scellé portant la mention « marché n°2019-2 : dératisation – désinsectisation » à l'accueil du lycée français à l'attention de M. Olivier Crenn.

Le dossier de candidature contiendra obligatoirement les pièces suivantes :

- lettre de candidature
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- devis de contrat de services avec éventuellement taux de révision de prix signés
- le CCP paraphé et signé
- l'attestation de visite du site

## **ARTICLE 4 : Analyse des candidatures et des offres**

### 4-1 Examen des offres

Les critères de jugement seront par ordre décroissant d'importance :

- les prix (70 %)
- la valeur technique de la prestation (30 %), des documents complémentaires pourront être ajoutés par chaque candidat (présentation de la société, références, certification...).

## **ARTICLE 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres**

Les offres devront parvenir au plus tard le **vendredi 23 novembre 2018 à 15 heures.**  
Elles seront remises sous pli scellé portant la mention « marché n°2019-2 : dératisation - désinsectisation » à l'accueil du lycée français à l'attention de M. Olivier Crenn.

## **ARTICLE 6 : Autres renseignements**

### Renseignements complémentaires administratifs et techniques

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres une demande par mail à : [dafacsadjoint.tananarive.lft@aeefe.fr](mailto:dafacsadjoint.tananarive.lft@aeefe.fr)  
Une réponse sera alors rédigée par mail au plus tard 8 jours avant la date fixée pour la réception des offres.